



La raison de notre espérance

Les bienfaits de connaître la providence

La providence de Dieu

« Nous croyons qu'après avoir créé toutes choses, ce Dieu bon ne les a pas abandonnées à la chance ou au hasard, mais qu'il les conduit et les gouverne selon sa sainte volonté, de sorte que rien n'arrive dans ce monde sans qu'il l'ait ordonné. Toutefois, Dieu n'est pas l'auteur du mal qui arrive et il n'en est pas coupable. Sa puissance et sa bonté sont en effet tellement grandes et incompréhensibles qu'il décrète et fait son œuvre de manière excellente et juste, même quand les démons et les méchants agissent injustement.

Quant aux actions qu'il accomplit et qui dépassent notre compréhension humaine, nous ne voulons pas pousser la curiosité jusqu'à chercher à comprendre plus que nous n'en serions capables. En toute humilité et révérence, nous adorons Dieu dans ses justes jugements qui nous sont cachés. Nous nous contentons d'être des disciples du Christ qui apprennent simplement ce qu'il nous montre dans sa Parole, sans dépasser ces limites.

Cette doctrine nous apporte une consolation indescriptible puisqu'elle nous enseigne que rien n'arrive par hasard, mais seulement selon ce que notre bon Père céleste ordonne. Il veille sur nous en nous prodiguant ses bons soins paternels, gardant toutes créatures soumises à lui, de sorte que pas un seul cheveu de notre tête (car ils sont tous comptés) ni même un petit oiseau ne peuvent tomber à terre sans sa volonté (Mt 10.29-30). Nous nous reposons dans cette consolation, sachant qu'il tient en bride les démons et tous nos ennemis, qui ne peuvent nous nuire sans sa permission ni sa volonté.

Nous rejetons donc l'erreur damnable des épicuriens qui disent que Dieu ne se mêle de rien et laisse aller toutes choses au hasard. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 13

1. Consolation en toute circonstance
2. Reconnaissance dans la prospérité, patience dans l'adversité
3. Responsabilité dans la conduite de notre vie
4. Confiance au milieu d'une création en souffrance
5. Humilité dans nos projets
6. Repos en face des adversaires

Lorsqu'un chrétien apprend que la providence de Dieu dirige sa vie entière, il fait la découverte d'une grande révélation qui peut le bouleverser en profondeur. Oui, depuis avant la fondation du monde, Dieu a déterminé de conduire notre vie à partir de notre conception, tout au long de nos jours et jusque dans l'éternité. Dieu ne se limite pas à nous sauver, il dirige le monde entier et conduit les moindres détails de nos vies. La providence n'est pas simplement une doctrine à croire, c'est aussi l'expérience que nous faisons de la main de Dieu qui conduit nos vies.

1. Consolation en toute circonstance

Voilà pourquoi nous disons avec la Confession de foi des Pays-Bas :

« Cette doctrine nous apporte une consolation indescriptible puisqu'elle nous enseigne que rien n'arrive par hasard, mais seulement selon ce que notre bon Père céleste ordonne » (art. 13).

C'est un grand encouragement dans toutes nos détresses de savoir qu'il y a un Dieu sage et tout-puissant qui tient bien en mains la destinée du monde et qui gouverne les créatures les plus excentriques et même les démons pernicious en vue de faire concourir toutes choses à sa gloire et au bien de ses enfants. Quelle horreur si nous avions à vivre dans un monde dépourvu de la providence de Dieu! Malheureusement, les chrétiens ne croient pas tous dans cette doctrine. Plusieurs semblent très bien pouvoir se passer de la conviction selon laquelle *« Dieu opère tout en tous »* (1 Co 12.6). Plusieurs ont bien de la difficulté à croire ce qui est confessé dans cet article 13 quand ils sont frappés par des tragédies personnelles.

Dans les Psaumes, les fidèles de l'Ancien Testament chantaient leur assurance et les louanges de Dieu au milieu des plus grands dangers. Plein d'assurance, David a déclaré au milieu de la tempête : *« Je me réfugie à l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées. Je crie au Dieu Très-Haut, au Dieu qui mène tout à bonne fin pour moi »* (Ps 57.2-3). On entend moins souvent, de nos jours, ce genre d'exclamation remplie de foi. Face aux attaques du diable, l'Église a toujours besoin d'être revêtue des armes de Dieu et de trouver repos en son Dieu.

2. Reconnaissance dans la prospérité, patience dans l'adversité

L'apôtre Paul a bien compris les bienfaits que nous procure la doctrine de la providence de Dieu.

« Je sais vivre dans l'humiliation et je sais vivre dans l'abondance. En tout et partout, j'ai appris à être rassasié et à avoir faim, à être dans l'abondance et à être dans la disette » (Ph 4.12).

Il était reconnaissant dans la prospérité et patient dans l'adversité, car il savait que la main de Dieu conduisait tous les événements heureux et douloureux qu'il pouvait vivre. Comme il est bon de savoir que la main de Dieu est agissante non seulement dans les grandes choses, mais aussi dans les tout petits détails de la vie quotidienne!

« Il veille sur nous en nous prodiguant ses bons soins paternels, gardant toutes créatures soumises à lui, de sorte que pas un seul cheveu de notre tête (car ils sont tous comptés) ni même un petit oiseau ne peuvent tomber à terre sans sa volonté (Mt 10.29-30) » (art. 13).

Comme c'est étonnant! Pas un seul cheveu ne s'en va dans la douche ou ne reste accroché à notre peigne sans la volonté de notre Père céleste. Celui qui se plaint de la température se plaint de la providence de Dieu!

Joseph en Égypte aurait très bien pu sombrer de désespoir dans ses malheurs, mais il a appris à reconnaître la main de Dieu dans sa vie, ce qui lui a permis de demeurer patient dans l'adversité, pendant son emprisonnement, et reconnaissant dans la prospérité, lorsqu'il a accédé au poste le plus élevé de l'Égypte.

« Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu; il m'a établi père du Pharaon, seigneur de toute sa maison et gouverneur de tout le pays d'Égypte » (Gn 45.8).

La connaissance de la providence de Dieu a également permis à Joseph de combattre la tendance naturelle que nous avons de nous venger nous-mêmes lorsque nous subissons des injustices. Joseph a ainsi pu pardonner à ses frères.

« Vous aviez formé le projet de me faire du mal, Dieu l'a transformé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui et pour sauver la vie d'un peuple nombreux » (Gn 50.20).

3. Responsabilité dans la conduite de notre vie

La doctrine de la providence n'a cependant pas pour conséquence d'annuler la responsabilité de l'homme ou de nous rendre négligents. Certains pensent que nous devrions nous opposer à l'achat de polices d'assurance ou encore à l'utilisation de médicaments ou de services de santé, sous prétexte que nous irions ainsi à l'encontre de la main de Dieu qui envoie la maladie et les accidents et qui peut nous en délivrer. La Parole de Dieu nous enseigne au contraire à prendre soin de notre vie, de notre santé et de notre sécurité.

En Israël, Dieu avait prescrit de prendre toutes sortes de précautions pour protéger la vie.

« Si tu bâtis une maison neuve, tu feras une balustrade autour de ton toit, afin de ne pas mettre du sang sur ta maison, dans le cas où il en tomberait quelqu'un » (Dt 22.8).

Nous pouvons être accusés de négligence criminelle si nous ne prenons pas les précautions nécessaires en face du danger. Le tribunal ne sera pas convaincu de notre innocence si nous plaignons que la providence de Dieu n'a pas tourné dans le bon sens, alors que nous avons la responsabilité de conduire prudemment notre voiture ou d'assurer la protection de notre prochain. « L'homme prudent voit le malheur et se cache. Les simples passent outre et en sont punis » (Pr 27.12).

Nous sommes appelés à prévenir les maladies, à combattre la souffrance, à nous prémunir contre les voleurs, à éviter les accidents autant que nous pouvons, et non à les subir comme une fatalité implacable. Les ouragans, les tremblements de terre et les désastres écologiques viennent de la main toute-puissante de Dieu. Cela n'empêche pas que nous devons venir en aide aux sinistrés et tâcher d'éviter d'autres désastres. Nous sommes également responsables d'éviter de nous placer dans une situation où la tentation devient trop forte. « *Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente* » (Jc 1.13). Nous sommes responsables des péchés que nous commettons.

4. Confiance au milieu d'une création en souffrance

Depuis plusieurs années, bon nombre d'environnementalistes claironnent haut et fort des messages catastrophistes qui font miroiter le spectre d'une crise écologique planétaire imminente. À tel point que plusieurs ont perdu tout espoir en l'avenir et que, parmi la jeune génération, certains refusent même de donner naissance à des enfants, non seulement par peur des calamités que ces enfants pourraient subir dans ce monde en déroute, mais également dans le but de limiter les dégâts environnementaux et de contribuer à « sauver la planète »! Quelle perspective désolante et désespérante! L'Église, bombardée par les mêmes messages alarmistes, n'est pas à l'abri d'un tel pessimisme. Comment comprendre et confesser la providence de Dieu dans tout cela?

En tant que chrétiens, nous avons la conviction que notre Dieu a confié à l'homme la responsabilité de bien gérer la création et de prendre soin des ressources qu'elle contient, qui sont très grandes. Ces ressources ne sont pas inépuisables, mais peuvent tout de même être mises à profit et développées davantage par l'activité humaine. Cela fait partie intégrante du mandat créationnel confié à Adam et Ève au commencement du monde (Gn 1.26-28; 2.15).

Nous n'avons pas le droit de demeurer passifs, paralysés ou indifférents devant la destruction des écosystèmes. Toutefois, nous savons également que le péché de l'homme a eu, dès le début, de fâcheuses et profondes conséquences sur l'environnement : sol maudit et moins productif, travail pénible et frustrant, maladies multiples, catastrophes naturelles, souffrances et mort sont entrés dans la création qui était très bonne à l'origine (Gn 3.17-19). Paul parlera (et cela fait 2000 ans!) de la création qui « *a été soumise à la vanité* » sous la « *servitude de la corruption* », qui « *souffre et soupire les douleurs de l'enfantement* », en attendant sa libération le grand jour de la révélation des fils de Dieu (Rm 8.18-22). Les problèmes environnementaux ont commencé le jour où Adam s'est révolté contre son Créateur et ont pour origine le problème spirituel de l'homme qui n'arrive plus à vivre en harmonie avec Dieu.

À cela s'ajoutent d'autres jugements divins au long de l'histoire qui sont venus et viendront encore frapper non seulement les humains, mais également la création dans laquelle nous vivons. Pensons aux fléaux déversés sur le pays d'Égypte au temps de Moïse (Ex 7 à 12). Pensons aux malédictions annoncées à Israël dans le cadre de l'alliance avec Dieu (Dt 28), et qui se sont réellement produites lorsque le peuple a désobéi à la loi de son Dieu. Pensons également aux sceaux menaçants de l'Apocalypse (Ap 6), aux trompettes d'avertissement (Ap 8 et 9) et aux coupes de la colère de Dieu (Ap 15 et 16) qui annoncent divers jugements frappant le monde entre la première venue de Jésus-Christ et

son retour futur en gloire. Ces fléaux viennent frapper « le quart de la terre » (Ap 6.8), et même le tiers de la création :

« le tiers de la terre [...], le tiers des arbres [...], le tiers de la mer [...], le tiers des créatures [...], le tiers des fleuves [...], le tiers du soleil [...], le tiers de la lune et le tiers des étoiles [...], le tiers des hommes... » (Ap 8.7-12; 9.15).

Toutefois, selon ces visions annonçant de réelles catastrophes, jamais la totalité de la création ne sera détruite, et ce, tout au long de l'histoire des hommes, jusqu'au renouvellement de toutes choses à la fin des temps.

En effet, Dieu a promis à Noé et à toute sa descendance (donc à toute l'humanité actuelle et à venir) que jamais il ne viendrait détruire la terre entière comme il l'a fait au moyen du déluge. « *Tant que la terre subsistera, les semailles et la moisson, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront pas* » (Gn 8.22). Il a même établi cette alliance avec les oiseaux, le bétail et les animaux de la terre (Gn 9.8-17)! De plus, dans son alliance de grâce scellée par le sang de son Fils Jésus, Dieu a promis d'être notre Dieu et celui de nos enfants après nous (Gn 17.7; Ac 2.39). Jésus lui-même a promis d'être avec les siens tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mt 28.20), et cette fin du monde ne sera pas provoquée par une catastrophe écologique planétaire, mais par l'apparition en gloire de notre Seigneur et Sauveur lorsqu'il viendra parachever son règne.

Certes, la création souffre depuis le péché de nos premiers parents et continuera de souffrir durant les prochaines générations; des espèces animales et végétales continueront de disparaître; les temps à venir pourront être difficiles à bien des égards, incluant la persécution. Cependant, au milieu de toutes ces souffrances, nous avons l'assurance que Dieu continue et continuera jusqu'à la fin de rassembler, de protéger et de construire son Église bien-aimée. Il a promis qu'à chaque nouvelle génération il y aurait sur la terre des adorateurs du vrai Dieu qui chanteront ses louanges et le serviront d'un cœur nouveau, dans l'espérance du Royaume à venir.

« *Nous te célébrerons éternellement; de génération en génération, nous redirons ta louange* » (Ps 79.13).

« *Nous dirons à la génération future les louanges de l'Éternel, et sa puissance, et les miracles qu'il a opérés* » (Ps 78.4).

« *Car l'Éternel est bon; sa bienveillance dure toujours, et sa fidélité de génération en génération* » (Ps 100.5; voir Dt 7.9; Ps 103.17-19; 111.1-10; 119.90).

Nous pouvons donc, en tant qu'enfants de Dieu, tourner nos regards vers l'avenir avec confiance et donner naissance à une nouvelle génération d'enfants de l'alliance avec l'assurance que Dieu sera fidèle à son alliance et à ses promesses. Oui, la doctrine de la providence de Dieu, qui garde sa création et la dirige vers son but, est un puissant réconfort pour ceux qui s'appuient sur ses promesses!

5. Humilité dans nos projets

La doctrine de la providence de Dieu nous amène à demeurer humbles dans la planification de nos projets. Bien que nous soyons responsables de nos actions, nous n'avons pas le pouvoir de déterminer le cours des événements comme nous voudrions. Il est tout à fait légitime de se fixer des buts et de concevoir des plans, mais nous devons avoir l'humilité de reconnaître que c'est la volonté de Dieu qui prime en toutes choses et qui aura le dernier mot.

« À vous maintenant qui dites : Aujourd'hui ou demain, nous irons dans telle ville, nous y passerons une année, nous y ferons des affaires et nous réaliserons un gain! Vous qui ne savez pas ce que votre vie sera demain! Vous êtes une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et qui ensuite disparaît. Vous devriez dire au contraire : Si le Seigneur le veut, nous vivrons et nous ferons ceci ou cela » (Jc 4.13-15).

6. Repos en face des adversaires

La doctrine de la providence procure aux enfants de Dieu le réconfort le plus puissant au milieu des pires combats.

« Nous nous reposons dans cette consolation, sachant qu'il tient en bride les démons et tous nos ennemis, qui ne peuvent nous nuire sans sa permission ni sa volonté » (art. 13).

Le contexte dans lequel cet article a été écrit donne à son contenu une saveur et une force remarquables. C'est Guy de Brès qui a écrit cette confession, alors qu'il subissait de sévères persécutions aux mains des catholiques romains. Il était obligé de se cacher, de visiter son Église en secret, de se réfugier en exil et de se soucier continuellement de sa sécurité. Au milieu de tous ces dangers, il a écrit le texte de cet article, sans laisser transparaître la moindre frustration ni le moindre doute concernant la façon dont la main de Dieu le conduisait. Ces paroles sont au contraire remplies de paix, de confiance et d'assurance. Guy de Brès vivait en parfaite sécurité entre les bonnes mains de son Dieu souverain, même quand les ennemis le pourchassaient et menaçaient sa vie.

Peu avant son exécution, alors qu'il était en prison, il a ainsi pu écrire à sa chère épouse Catherine Ramon ces paroles si émouvantes :

« Souviens-toi que ce n'est pas par hasard que je suis tombé entre les mains de mes ennemis, mais par la providence de mon Dieu. [...] Mon Dieu, tu m'as fait naître en un temps et à une heure que tu as déterminée. Durant toute ma vie, tu m'as gardé et protégé en face de dangers inimaginables et tu m'en as entièrement délivré. Et maintenant, si l'heure où je dois quitter cette vie pour aller vers toi est venue, que ta volonté soit faite.¹ »

Notre Dieu n'a pas changé. Il a promis de prendre soin de ses enfants, de contrer les attaques du diable et de faire concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et qu'il a appelés selon son bienveillant dessein.

¹ Voir mon article intitulé [Lettre de Guy de Brès à son épouse Catherine Ramon](#).

« Car je suis persuadé que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni la vie, ni les anges, ni les dominations, ni le présent, ni l'avenir, ni les puissances, ni les êtres d'en haut, ni ceux d'en bas, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Christ-Jésus notre Seigneur » (Rm 8.38-39).

Cette promesse présuppose que Dieu est entièrement souverain sur toutes choses et qu'il dirige parfaitement toutes ses créatures et tous les événements qui se déroulent sur la terre et dans l'univers.

Que nous puissions y trouver notre consolation et notre repos, dans une vie remplie de reconnaissance, de patience et de confiance en notre Père céleste, à travers notre service chrétien assidu, responsable et zélé pour le Seigneur.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.